



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prysmian-Draka : où est l'Etat face aux patrons voyous ?

Question écrite n° 16089

Texte de la question

M. François Ruffin interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le dossier Prysmian-Draka : où est l'État ? Le 20 novembre 2023, à 12 h 30, les salariés de Prysmian-Draka à Calais recevaient un SMS. Et c'est ainsi qu'ils ont appris la fermeture de leur usine. Leurs femmes se sont réunies en collectif et leur porte-parole Sophie Agneray a adressé une longue lettre au Président de la République : « L'annonce est tombée : cessation de l'établissement. Sans perte financière, sans aucune raison justifiable, sans raison valable, pour rien. Le groupe Prysmian a utilisé notre territoire, nos compétences, notre énergie et nous impose un choc. Parce que vous n'êtes pas impuissant comme je le suis, M. le Président. Nous avons besoin de vous. Nous avons besoin de votre aide. Je refuse de croire un instant que notre chef à tous, que notre protecteur, que notre Président sera désintéressé par notre sort à Calais ». À cette lettre, aucune réponse du chef de l'État. Seulement un courrier type de son chef de cabinet, indiquant que le dossier a été transmis à M. le ministre. Mais quelles nouvelles depuis ? Rien. Aucun ministre, ni de l'économie, ni de l'industrie, ni du travail ne s'est rendu sur place. Personne du Gouvernement. Et pourtant, il y aurait à dire ! Le groupe italien Prysmian a fait 1,6 milliards de bénéfices en 2023 et 5,4 millions sur le site de Calais. +400 % par rapport à 2022. Et très largement avec de l'argent public : l'État a en effet dépensé 3,3 milliards d'euros pour installer la fibre dans le pays. Mais où ces fibres sont-elles désormais produites, très largement ? En Roumanie et en Chine. Le rôle de l'État, c'est d'être là, quand ça va mal. Là aux côtés de ces salariés, de leurs compagnes, de leurs familles. Pour s'assurer que la France maintienne sa souveraineté sur cette filière stratégique. Pour réfléchir à la reconversion de leur usine, de leurs compétences. Pour chercher des repreneurs, éventuellement. Là aux côtés des syndicats, aussi. Quand les négociations tournent au vinaigre, quand les actionnaires, qui se gavent de dividendes, ne proposent que des queues de cerises aux futurs licenciés, l'État doit s'interposer. Quand le patron refuse de revenir à la table, prétextant des « risques pour sa sécurité », l'État doit le rattraper par le col, lui dire ses quatre vérités, lui imposer de négocier. Depuis le 20 novembre, l'État n'a rien fait. L'État est aux abonnés absents. L'État brille par son silence à Calais, pendant qu'il se pavane, ministres et secrétaires d'État tout sourire juste à côté, à Dunkerque, pour annoncer l'ouverture de belles usines toute neuves. Il lui demande où il est quand les Prysmian ont besoin de lui et où il est face aux patrons voyous.

Données clés

Auteur : [M. François Ruffin](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16089

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1690

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)